

## AVEC LE CNAS, 1 TERRITORIAL SUR 3 BÉNÉFICIE DE PRESTATIONS DIVERSIFIÉES ET DE QUALITÉ !

### Le CNAS au quotidien

- Vie de famille : mariage, pacs...
- Enfants : naissance, garde, Noël, études, vacances, centres de loisirs...
- Services à la personne : Ticket CESU
- Travail : déménagement, médailles, départ à la retraite
- Retraite : aide ménagère, noces d'or...
- Déplacements : prêt véhicules, remises sur l'achat de voitures
- Logement : prêts apport personnel, installation, amélioration
- Achats : réductions sur nombre de grandes enseignes

### Le CNAS solidaire

- pour un coup de pouce : prêts dépannage, achats médicaux, installation de jeunes ménages, services Écoute sociale et Information juridique
- en cas de coups durs : handicap, décès, catastrophe naturelle, secours exceptionnel
- pour des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle : microprêt social
- pour des difficultés financières : prêt rachat de crédits ou de dettes

### Le CNAS et le temps libre

- Billetterie : Meyclub, offres locales
- Abonnements magazines
- Chèque Lire / Disque / Culture,
- Coupon Sport, Chèques-Vacances
- Tarifs préférentiels séjours et voyages avec plus de 40 partenaires...

### LA LOI 209-2007 DU 19 FÉVRIER 2007

a instauré le droit à l'action sociale pour tous les agents territoriaux. En qualité de partenaire depuis près de 45 ans de la FPT, le CNAS se met à la disposition des élus locaux pour les accompagner dans la mise en

œuvre de cette obligation et l'appréhender comme un atout face aux défis managériaux.



**Mini-guide de l'action sociale** offert sur demande :  
01 30 48 30 61 - viram@cnas.fr

Contact : Jean Tancerel  
Tél. : 01 30 48 09 09  
E-mail : jtancerel@cnas.fr



[www.cnas.fr](http://www.cnas.fr)

**Le Comité national d'action sociale, « Comité d'Entreprise » des fonctionnaires territoriaux, propose une offre complète de prestations. Plus de 18 500 collectivités territoriales et établissements publics lui font aujourd'hui confiance pour son action sécurisée de l'action sociale et sa force de négociation inégalée (près de 600 000 agents bénéficiaires, + 850 000 ayants droit).**

**Le CNAS = une réponse aux défis actuels de la réforme territoriale, du recrutement, de la fidélisation et de la précarisation.**

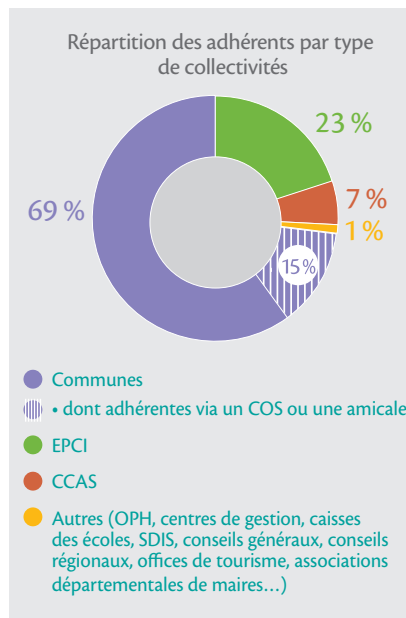
### Une association paritaire et pluraliste à votre service

Le CNAS, présidé par René Régnauld, maire de Saint-Samson-sur-Rance (22), puise ses forces dans un puissant réseau territorial :

- 37 000 militants élus/agents,
- 84 délégations départementales.
- 7 antennes régionales assurent un service de qualité et de proximité.

### 4 nouvelles collectivités adhèrent chaque jour

Si les collectivités adhérentes emploient 32 agents en moyenne, plus de la moitié d'entre elles compte moins de dix agents. Ainsi, de la collectivité d'un agent à l'EPCI à fort



effectif, le CNAS reflète la diversité du paysage territorial français tout en servant, dans un souci d'équité, la même offre d'action sociale.

### Des agents motivés...

L'action sociale permet de manifester de la reconnaissance envers les agents et leur apporter du mieux-être que ce soit dans leur vie professionnelle ou privée, dans les moments heureux ou douloureux. L'adhésion au CNAS est ainsi facteur d'attractivité et d'identité dans un contexte de concurrence lors des recrutements.



**... pour un service public local plus performant**

### Valorisation du territoire

Le CNAS continue de renforcer ses partenariats locaux liés aux loisirs, à la culture et au tourisme afin de proposer une offre de proximité et soutenir l'économie locale.

### Défi 2015

Guidé par la quête permanente de sens et d'humanisme (solidarité, fraternité...), le réseau de ses militants réfléchit à une nouvelle feuille de route. Celle-ci visera bien sûr le développement du CNAS mais aussi la fidélisation de ses adhérents avec en ligne de mire 1 million de bénéficiaires.